

Procédures de mise en candidature pour les concentrations « Recherche-Intervention » et « Recherche » H-2020

Janvier 2020

Réunion d'information le **mardi 21 janvier à 11h15 (local DKN-1157)**.

Mars 2020

9 mars : Dépôt du formulaire de la mise en candidature des étudiants dans les concentrations « RI et R » au local FAS-1116 **au plus tard le lundi 9 mars à 16h**. Il est **obligatoire** de déposer le formulaire de mise en candidature. Aucune demande ne sera acceptée par courriel.

Semaine du 9 mars : Sélection des 60 meilleurs étudiants qui satisfont les critères d'admissibilité, et ce, sous réserve que suffisamment de professeurs aient inscrit une participation à ce cours à leur charge de travail pour permettre la supervision de 60 étudiants (pour un maximum de 20 équipes), à défaut de quoi le nombre d'étudiants admis devrait être réduit. La sélection est réalisée sur une base individuelle.

Transmission des décisions aux étudiants par courriel. Les étudiants admis reçoivent un lien vers le site web d'appariement des équipes de « Recherche dirigée » et un calendrier précisant les procédures d'appariement. Seuls les étudiants admis dans les concentrations ont accès au site d'appariement.

Semaine du 16 mars : Rencontre obligatoire avec les étudiants admis. (Date et lieu à préciser).

Semaine du 23 mars : L'agente de gestion des études de 1^{er} cycle saisit la concentration dans le dossier Capsule de l'étudiant admis.

Avril 2020

6 avril : Début de la période d'inscription pour les cours de la session d'automne 2020. L'agente de gestion des études inscrit les cours se rattachant aux concentrations qui sont réservés exclusivement aux étudiants admis (PSY-3150, PSY-3154, PSY-3155 pour l'automne et PSY-3151 pour l'hiver).

Date limite du dépôt de la candidature: le lundi 9 mars à 16h
Endroit : pavillon Félix-Antoine-Savard, local 1116

AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ